

## UNION EUROPEENNE: LEADERS RELIGIEUX

*Bruxelles, 19 juillet 2010*

**Flaminia Giovanelli**

**Sous-secrétaire**

**Conseil Pontifical « Justice et Paix »**

La mondialisation qui a investi le Continent européen, tout comme les autres parties de la planète, a amplifié la complexité et la multidimensionalité du phénomène « pauvreté ». En effet, la mondialisation a mis en marche un mécanisme qui, caractérisé par la compétitivité, est très efficace en vue de la production de nouvelle richesse mais montre toutes ses défaillances dans la phase de la redistribution de celle-ci parmi ceux qui ont contribué à la créer car elle a tendance à rémunérer deux biens économiques particuliers: les connaissances et les capacités technologiques.

Or, s'il est indéniable que, dans cette optique, les pays de l'Union Européenne occupent, dans l'ensemble, une situation privilégiée par rapport à la grande majorité des pays d'autres continents, il faut reconnaître que les inégalités sont encore trop grandes, et malheureusement grandissantes, à l'intérieur des pays membres tout comme entre ceux-ci. Les statistiques sont connues et montrent non seulement la portée de la pauvreté comme telle ( 79 M de personnes, c'est-à-dire que 16 % de la population européenne vivent en deçà du seuil de pauvreté<sup>1</sup>, 85 M et 17 % selon les statistiques plus récentes<sup>2</sup>) mais surtout les dimensions de la pauvreté relative entre les personnes (en 2005, 20 % des citoyens les plus riches avaient un revenu 5 fois supérieur aux autres 80 % de la population) et les entre pays (les personnes considérées comme pauvres au Luxembourg et en Bulgarie disposent de revenus qui ne dépassent pas le 60 % du revenu moyen de leurs pays, qui sont, respectivement, de 1500 € par mois et 132 € par mois, sans parler des différences entre les services sociaux fournis dans les deux pays). Cette situation d'inégalité frappe tout spécialement ceux qui ne sont pas compétitifs, les plus vulnérables: les enfants<sup>3</sup>, les handicapés, les personnes âgées, les femmes, surtout celles de plus de 65 ans, ceux qui souffrent d'une dépendance, ceux qui sont nés dans une famille pauvre et n'arrivent pas à briser le cercle de la pauvreté.

---

1 Parlement Européen, *Résolution du 9 octobre 2008 sur la promotion de l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté.*

2 Eurostat, *Statistiques en bref*, 46/2009.

3 19 M d'enfants sont à risque pauvreté, Parlement Européen, *cit.*

Statistiques mises à part, la pauvreté relative manifeste l'injustice d'un monde "où vivent côte à côte des riches et des misérables, des personnes qui n'ont rien, qui sont privées même de l'essentiel et des personnes qui gaspillent sans retenue ce dont d'autres ont un besoin désespéré"<sup>4</sup>.

L'exigence de l'éthique dans la vie de l'économie mondialisée se fait sentir, alors, d'une façon encore plus contraignante, car si la vie économique a besoin du *contrat* pour régler les relations d'échange, elle a tout autant besoin de *lois justes* et de *formes de redistribution* guidées par la politique, ainsi que d'œuvres qui soient marquées - comme l'affirme le Pape Benoît XVI dans son encyclique *Caritas in veritate* - par *l'esprit du don* (cf. n° 37).

Ceci est d'autant plus vrai à l'heure de la crise économique et financière, une crise qui, engendrée techniquement par la mondialisation, se révèle être une crise structurelle, une crise de valeurs, une crise de confiance<sup>5</sup>. Et, à être en crise, ce n'est pas seulement la confiance nécessaire à l'usage correct du "levier" financier de la part des opérateurs, mais c'est aussi la confiance nécessaire pour faire face à l'avenir, comme le prouve la baisse démographique qui se manifeste, par exemple, dans la plupart des pays membres de l'Union. Il faut bien reconnaître qu'il est difficile d'envisager l'avenir, surtout pour les jeunes générations, face au problème du manque de travail, cause première d'exclusion sociale, qui atteint des proportions intolérables. Intolérables non seulement pour le nombre élevé de chômeurs qui continue de croître (au mois de mai, ils étaient 23,127 M, soit 35.000 de plus par rapport au mois d'avril), mais aussi pour le nombre de "travailleurs pauvres" (8 % des travailleurs de l'UE, soit 15 M de personnes) qui ne disposent pas d'un revenu permettant une vie digne pour eux et pour leurs familles. C'est pourquoi le 1<sup>er</sup> mai 2000 le Pape Jean-Paul II « lançait un appel à l'occasion du Jubilé des Travailleurs pour « une coalition mondiale en faveur du travail digne », en encourageant la stratégie de l'Organisation Internationale du Travail » (*Caritas in veritate*, 63).

Et pour que le travail soit vraiment digne, il ne suffit pas qu'il soit convenablement rémunéré, il faut aussi que les conditions sur le travail soient sûres et que la vie de famille des travailleurs soit socialement protégée. En prenant en considération ces deux derniers points, le repos hebdomadaire est essentiel, c'est bien connu, à la santé des travailleurs, à l'équilibre de leur vie de famille ainsi que de leur vie en société. Dans le cas de l'Europe, il faut l'affirmer clairement, suivant les traditions établies depuis des siècles, le jour du repos

---

4 Jean Paul II, Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1998, 4.

5 cf. Conseil Pontifical "Justice et Paix", *Note du Saint-Siège sur finance et développement*, 2008

est le jour du dimanche.

Par sa mission, l'Église catholique, se doit d'être au côté des pauvres, de s'en faire la voix et de promouvoir des initiatives pour contribuer à les faire sortir de leur situation. L'œuvre des *Caritas* en général et celle de *Caritas Europe* en particulier, est bien connue, ainsi que celle des très nombreuses autres organisations d'aide catholiques et que celle des religieux et religieuses qui, depuis des siècles, sont au service des pauvres. En outre, dans la difficile conjoncture économique que nous vivons, l'Église encourage, et parfois aide à créer, des entreprises qui se situent dans une ample sphère intermédiaire entre les entreprises à but lucratif (*profit*) et les organisations à but non lucratif (*non profit*) et constituent « une nouvelle réalité qui touche le privé et le public et qui n'exclut pas le profit mais le considère comme un instrument pour réaliser des objectifs humains et sociaux » (*Caritas in veritate*, 46). Quant à la crise des systèmes de protection sociale qui frappe aujourd'hui tout spécialement les pays de l'Union, la dernière encyclique du Pape sollicite à repenser le *welfare state* à partir de la fraternité, c'est-à-dire dans un sens universaliste et sociétaire.

Enfin, plus de 60 évêques de l'Église catholique, le jour des Saints patrons d'Europe, Cyrille et Méthode, ont voulu marquer leur adhésion à l'*Année contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, et montrer par là aussi leur appréciation pour cette initiative du Parlement Européen et de la Commission avec un geste symbolique dans leurs diocèses en signe de communion avec les pauvres, entre eux et avec le Pape Benoît XVI qui, ce jour là, en visitant le Foyer de *Caritas* dans son diocèse, le diocèse de Rome, a voulu ainsi « encourager non seulement les catholiques, mais tous les hommes de bonne volonté, en particulier ceux qui ont des responsabilités dans l'administration publique et dans les différentes institutions, à s'engager dans la construction d'un avenir digne de l'homme, en redécouvrant dans la charité la force motrice pour un authentique développement et pour la réalisation d'une société plus juste et plus fraternelle ».

S'il m'est permis, pour terminer je voudrais saisir cette occasion pour formuler une recommandation visant « à protéger le dimanche, comme jour de repos hebdomadaire, dans les futures législations nationales et européennes qui concernent le temps de travail, afin d'améliorer la protection de la santé des travailleurs et la réconciliation entre travail et vie familiale ».